



Enviropea
148, rue du Fbg St-Denis
75 010 Paris
01 42 93 21 96
enviropea@enviropea.com
@enviropea

SOMMAIRE

Actualités d'Enviropea p.1
Perspectives 2014- 2020 p.2
Actualités des politiques environnementales européennes p.4
Actualités des programmes européens et nationaux p.5
Projets européens p.7
Documents et ressources p.9
Textes réglementaires p.10

Actualités d'Enviropea



■ Élise Bonneau vient faire son apprentissage à Enviropea



C'est une première : Enviropea accueille une apprentie en la personne d'Élise Bonneau. Élise a intégré l'équipe d'Enviropea le 7 septembre dernier et y effectuera son apprentissage en alternance avec un Master 2 « Projets européens » à l'Université de Cergy-Pontoise. Élise a précédemment travaillé en Espagne et en Turquie où elle a effectué son Master 1 à l'Université de Marmara.

Elle participera à l'assistance aux porteurs de projets européens dans le montage et le suivi des projets, avec l'ensemble de l'équipe dédiée (Marine Durgeat, Veronica Rengifo, Kelly Prifti après son retour de congé parental et Jean-Pierre Dutruge).

■ Une nouvelle brochure de présentation des projets européens en préparation



En 2013, Enviropea avait réalisé, à la demande de l'ADEME, une brochure intitulée « Réussites françaises – 40 projets européens à coordination française en Environnement, Énergie sur la période 2007-2013 ». Cette brochure avait été largement diffusée lors des réunions d'information de lancement du programme Horizon 2020. Les témoignages des 40 chefs de projets, qui illustraient la présentation de chaque projet européen, avaient ainsi contribué à mobiliser les futurs proposant.

Cette brochure est toujours disponible en téléchargement sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.enviropea.com/ressources/nos-publications>

Toujours à la demande de l'ADEME, une nouvelle version actualisée de cette brochure est en préparation. Elle présentera une trentaine de projets soutenus durant la nouvelle période de programmation 2014-2020 par différents programmes européens (Horizon 2020, PME, LIFE, KIC, ERA Net, INTERREG, FEDER, NER 300, Eurostars, etc.). Cette brochure sera disponible d'ici la fin de l'année, nous vous la présenterons en détail dans notre prochaine lettre.

■ La campagne d'adhésion 2016-2017 à Enviropea est lancée

Peut-être ne le savez-vous pas, mais Enviropea est une association (fiscalisée) dont le champ d'intervention couvre l'ensemble des politiques européennes de l'Environnement, du Climat et de l'Énergie et tous les programmes et instruments financiers qui les mettent en œuvre.

Participant entre autres aux GTN (Groupes techniques nationaux) Énergie et Environnement du programme H2020 et à l'INCOPAP (l'instance partenariale mise en place par le CGET en charge du suivi de la mise en œuvre des Fonds structurels au niveau national), nous sommes en veille permanente sur toutes les politiques, programmes et initiatives de la Commission européenne et à même d'apporter des informations (programmation 2018-2020 H2020, appels d'offres de l'UE, informations spécifiques à votre demande, etc.) sur l'ensemble des instruments financiers et outils mis en œuvre par l'Union européenne.

Les lettres d'Enviropea rendent compte chaque trimestre de cette veille adaptée.

La lettre 73 en mots :





Si vous souhaitez mieux connaître et approfondir ces éléments (au-delà de nos lettres d'information trimestrielles) et avoir des informations, un accompagnement, des conseils adaptés à votre organisation et à vos projets, nous vous proposons aujourd'hui de devenir membre de notre association pour la période 2016-2017.

L'adhésion à Enviropea - outre les informations ciblées qui vous parviendront - vous apportera la possibilité d'échanger avec notre équipe (sur la base d'une demi-journée) sur les instruments financiers européens mobilisables pour vos projets. Elle vous ouvrira droit également à un tarif d'intervention privilégié en cas d'engagement dans une assistance au montage ou au suivi de vos projets.

Comme l'ATEN, le Conseil départemental du Pas-de-Calais, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la LPO, France Nature Environnement, Natureparif et Bruitparif, l'EPTB Loire, Sanisphère, Envirhonalp, le CITEPA, le CRITT M2E, l'OIEau, ICare, ARVALIS, la Chambre d'Agriculture de Dordogne, le CNPF, I4CE et bien d'autres, **adhérez à Enviropea et développez, avec notre appui vos prochains projets européens.**

■ Une autre manière de disposer (gratuitement) des informations d'Enviropea : @enviropea sur twitter.



La parution trimestrielle de notre lettre ne permet pas de diffuser des informations sur les événements qui demandent des réactions rapides (appels d'offres, appels à propositions, annonces de conférences, de publications). Ces informations passent dorénavant par notre compte Twitter qui a « fêté » en septembre dernier son 500^e tweet.

Le compte d'Enviropea est garanti sans photos de nos repas ou de poignées de mains et sans phrases définitives sur l'état du monde mais avec des informations sérieuses et utiles. Bien sûr, notre nombre d'abonnés fait pâle figure en comparaison avec celui des vedettes du showbiz mais il est en croissance régulière (ainsi que le nombre de nos messages retweetés).

Vous pouvez aussi retrouver notre fil Twitter sur la page d'accueil de notre site www.enviropea.com

■ Copinages

• À 2 pas de nos bureaux dans le passage Delanos (au 148 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris), Eurêka 21 cherche un colataire pour un espace de bureau de 2 postes de travail (15 m²) disponible à partir de décembre 2016.

Plus d'infos et contact : Séverine Bressaud au 06 16 77 05 18

• Matthieu Guary, membre fondateur d'ENVIROPEA, vient de quitter la direction de l'association APARE-CME pour créer **EUCOMIS Conseil**, bureau d'études spécialisé dans l'appui aux projets européens et de coopération internationale. Son intervention sera tournée vers l'assistance au montage de projets dans les domaines du développement durable et du développement rural (LEADER notamment) mais également vers l'assistance à la mise en œuvre des projets, l'évaluation et la formation.

N'hésitez pas à le contacter pour le solliciter ou simplement en savoir plus : matthieu.guary@gmail.com

Perspectives 2014 - 2020



■ Réexamen/révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2014-2020 ; « Un budget de l'UE axé sur les résultats ».



Dans la Communication COM(2016)603 et son annexe SWD(2016)299 du 14 septembre 2016, la Commission fixe comme objectifs que « les ressources soient allouées aux priorités et que chaque action produise des résultats significatifs et une valeur ajoutée élevée » (#parcequ'avant ?). Le réexamen du cadre financier (datant de 2013) devra résorber l'arriéré de paiement dû aux surplus de demandes de l'année 2014 (solde de la période 2007-2013), faciliter la mise en œuvre (un peu laborieuse) des fonds structurels 2014-2020 par un assouplissement des règles, apporter un complément de dotation pour l'initiative pour l'emploi des jeunes (+8Md€), Horizon 2020 (+400 M€) Erasmus+ (+200 M€) et COSME (+200M€), prévoir une deuxième phase de déploiement du Fonds Juncker (cf. la COM(2016)581 dans notre rubrique Communications) ou encore dégager des budgets pour faire face à la crise des réfugiés et à la sécurité. Pour la période 2017-2020, la Commission propose d'axer davantage le budget sur les priorités et les nouveaux défis, d'améliorer la flexibilité et la réactivité en matière de mobilisation des fonds, des règles plus simples et axées sur les performances.

Une proposition présentera d'ici la fin de l'année, un nouveau cadre financier au-delà de 2020. La Communication esquisse quelques pistes de changements : durée de programmation à faire coïncider avec le mandat de la Commission, réforme du financement du budget communautaire, flexibilité, conditionnalité, intégration du FED, synergies.

Ces ajustements tiennent pour une part aux évolutions politiques et économiques récentes mais aussi beaucoup aux problèmes liés à la mise en place tardive des programmes opérationnels des fonds structurels ; les Plans de développement ruraux du FEADER ont été mis en place fin 2015 et ne sont que partiellement opérationnels. La Communication se termine d'ailleurs par la phrase suivante « un regard neuf devra être porté sur les exigences applicables aux programmes en gestion partagée étant donné les retards survenus une fois encore dans leur mise en œuvre ». Sur ce dernier point on notera la lettre (assez virulente) adressée au premier ministre par le Président de l'ARF pour se plaindre des retards dans la mise en œuvre des fonds FEADER et plus particulièrement des programmes LEADER (actuellement totalement bloqués au niveau des régions)

(Le courrier est consultable sur le site localtis <http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localis/LOCAdu/ArticleActualite&cid=12502711789708&cid=1250271172142>)

Cette Communication est très intéressante dans l'optique de la future révision des programmes opérationnels régionaux programmée pour 2017. On relèvera aussi qu'elle mentionne l'engagement de consacrer 20% des budgets des FESI (et 35% de ceux d'Horizon 2020) à l'action climatique. Nous reviendrons sur ces éléments dans une prochaine lettre d'Enviropea.

■ Simplifier, simplifier ...

Après un an de travail (tout de même), un groupe de haut niveau (de haut niveau certes, mais pas pressé ; le rapport final étant prévu pour février 2018) présente ses recommandations pour faciliter l'accès des entreprises aux Fonds structurels (FESI) européens (avant 2020 si possible).

Parmi les recommandations :

- Le développement des procédures de dépôt en ligne
- L'application de coûts forfaitaires, pour les frais de personnels par exemple
- Des appels à propositions qui réuniraient différentes sources de financement européens, FESI et Fonds Juncker par exemple
- L'harmonisation des exigences applicables aux prêts provenant d'instruments financiers européens avec les pratiques du marché.

Le problème de ces recommandations qui arrivent en milieu de programmation est qu'au lieu de simplifier (comme elles en avaient l'objectif), elles créent un climat d'insécurité juridique, de flou sur ce qui est/sera possible et au final amènent les autorités de gestion à ne surtout pas appliquer les mesures de simplification mises en place pour 2014-2020 (si, si il y en a). C'est en tout cas ce qui est largement constaté par les porteurs de projets dans la gestion actuelle des FESI en Régions.

Il faut noter que certaines de ces recommandations figurent dans la communication « examen à mi-parcours du cadre financier 2014-2020 »

Plus d'infos sur le groupe de haut niveau http://ec.europa.eu/regional_policy/en/policy/how/improving-investment/high-level-group-simplification et sur ses recommandations http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/policy/how/improving-investment/hlg_simplification_en.pdf

■ Encore simplifier... quand la Cour des comptes européenne s'en mêle !

Parmi les éléments à simplifier, figurent en bonne place les règlements concernant les aides d'État qui, par exemple, ne permettent pas à des entreprises recalées faute de budget dans la deuxième étape d'un volet H2020-PME (hors règle des minimis) de bénéficier des aides du FEDER (soumis aux règles de minimis) comme le voudrait le système des certificats d'excellence promu par la Commission (cf. notre lettre 70, l'article sur les « seals of excellence »). Voilà que la Cour des comptes européenne vient se mêler au débat avec le rapport spécial 24/2016 dont le titre se suffit à lui-même « Des efforts sont nécessaires pour mieux faire connaître et respecter les règles relatives aux aides d'État dans la politique de cohésion (comprendre les financements FEDER) ». Extrait du communiqué de presse : « Les auditeurs ont constaté que le niveau de non-respect (des règles concernant les aides d'État) était important. Près de 20 % des projets relevant de la politique de cohésion étaient affectés par des erreurs en matière d'aides d'État, alors que de leur côté, les autorités d'audit des États membres ont décelé nettement moins d'infractions. En effet, si le taux d'erreur obtenu par les États membres était de 3,6 %, celui calculé par l'auditeur externe de l'UE en utilisant une méthode similaire était plus de cinq fois plus élevé. »

La Cour des comptes reproche à la Commission d'avoir simplifié et renvoyé la responsabilité des contrôles aux États membres alors que ceux-ci n'effectuent pas correctement ces contrôles. Encore un élément qui risque d'accroître l'insécurité juridique de la mise en œuvre des aides des Fonds structurels aux entreprises.

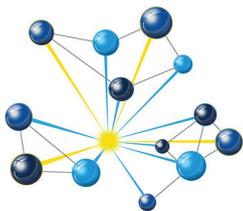
Rapport et communiqué de presse sur : <http://www.eca.europa.eu/Pages/AuditReportsOpinions.aspx>

■ Budget4results ; la DG Budget s'en mêle aussi !

L'initiative lancée en 2015 par la Commissaire bulgare Kristalina Georgieva (DG Budget) – dénommé BFOR pour Budget for Results - vise à maximiser l'impact des aides européennes sur les objectifs d'Europe 2020 en joignant les efforts de la Commission et des États membres. Une 2^e conférence de cette initiative s'est tenue le 26 septembre dernier à Bruxelles sous l'intitulé « towards better spending, increased accountability and transparency – to create a maximum added value for EU citizens »..

Plus d'infos sur http://ec.europa.eu/budget/budget4results/initiative/index_en.cfm et sur le compte Twitter [@budget4results](https://twitter.com/budget4results)

■ L'initiative « Vanguard »



L'initiative « Vanguard » s'appuie sur la « Déclaration de Milan » (du 13 novembre 2014) pour une mise en réseau de régions européennes pour le développement de l'innovation industrielle en Europe. Elle vise à favoriser une coopération entre entreprises, PME et institutions de recherche via une plateforme commune. Elle permet de trouver des collaborateurs et partenaires commerciaux européens pour l'échange d'information, de bonnes pratiques et pour encourager les investissements.

« Vanguard » a pour but d'augmenter la compétitivité des entreprises, d'avoir une croissance nouvelle en prenant appui sur les spécialisations intelligentes développées dans chacune des Régions partenaires. Le réseau développe une approche en 4 étapes : apprendre, connecter, démontrer, commercialiser.

Cette initiative se concentre actuellement sur les projets pilotes interrégionaux dans les domaines de l'industrie de pointe pour les énergies marines et les applications de l'énergie en mer, la bio-économie, la fabrication efficace et durable, la production à haute performance via l'impression 3D et les nanotechnologies.

Parmi les 27 régions participant à l'initiative, 3 régions françaises : Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts de France et les Pays de la Loire.

Vanguard est d'ores et déjà présenté comme le réseau de référence de ce que la Commission souhaite développer à partir de la démarche des « spécialisations intelligentes » initiées par Europe 2020 et mise en place dans la programmation FEDER ; un réseau à suivre de près !

Plus d'infos sur : www.s3vanguardinitiative.eu

Actualité des politiques environnementales européennes



■ Mouvements à la DG Environnement

Dans le numéro 70 de notre lettre, nous avons détaillé l'opération « chamboule tout » dans l'organigramme de la DG Climat. C'est apparemment une consigne qui touche maintenant la DG Environnement ; changement d'intitulés, nouvelle répartition des responsabilités (sauf Marianne Wenning à la Direction C) et des Unités dans les différentes Directions et quelques rotations au niveau des chefs d'Unités (François Wakenhut passant, par exemple, de l'Unité « Efficacité des ressources et analyses économique » de la Direction F « Strategy » à l'Unité « Clean air » de la Direction C « Quality of life »).

On notera que l'ex Direction B de Humberto Delgado-Rosa devient la Direction D (Natural capital) et récupère l'Unité LIFE et l'Unité de l'EASME qui lui est liée.



■ Actions innovantes urbaines (UIA) : résultats du 1^{er} appel et lancement du 2^e appel



Le 15 décembre 2015, le premier appel à projets de l'Initiative Actions Urbaines Innovantes était lancé avec 4 thématiques phares : **intégration des migrants et réfugiés, transition énergétique, emploi et compétences dans l'économie locale et pauvreté urbaine**. 378 propositions ont été soumises en mars 2016 en provenance de 24 États membres. L'annonce de la sélection de 18 projets a été rendue publique lors de la semaine européenne des régions et des villes organisée à Bruxelles du 10 au 13 octobre 2016.

Les projets des villes de Lille et Nantes ont été sélectionnés sur la thématique Pauvreté urbaine et celui de la ville de Paris pour la thématique Transition énergétique. Il y a 3 projets sélectionnés dans la thématique Transition énergétique, 5 pour Intégration des migrants et réfugiés, 4 pour Emploi et Compétences et 6 pour Pauvreté urbaine. Les projets lanceront leurs activités à partir du 1^{er} novembre pour une durée de 3 ans.

Enviropea a accompagné la Ville de Lille dans la construction et la rédaction de sa proposition UIA (volet lutte contre la pauvreté) dans le cadre du FRAPPE (assistance aux porteurs de projets européens) de la Région Hauts de France.

Le prochain appel à projets Actions Urbaines Innovantes sera lancé en novembre 2016 (dépôt probable fin février 2017) et 4 séminaires d'information à Lille, Porto, Budapest et Thessaloniki sont d'ores-et-déjà prévus entre décembre 2016 et janvier 2017. 2 des 3 thématiques du prochain appel à projet sont nouvelles :

- **L'économie circulaire** qui vise entre autres, à promouvoir l'économie collaborative ; l'amélioration de la gestion municipale du recyclage des déchets, la prévention du gaspillage alimentaire, la promotion de la réparation et du réemploi ; la promotion de la coopération entre fabricants et revendeurs et les entreprises sociales pour une production de produits plus durables, réparables et recyclables ; le recyclage ou réemploi de matériaux de construction ou issus de la démolition ou encore le rôle des villes dans le recyclage et le réemploi des déchets électroniques.
- **La mobilité urbaine** avec un accent mis sur le développement de l'usage du vélo comme moyen de transport (y compris les vélos électriques et vélos utilitaires) ; l'intégration de plans de mobilité urbaine durables dans les stratégies de développement urbain des villes ; la mise en service de plateformes multi-modales innovantes ou de plateformes de logistique permettant de réduire les embouteillages ou encore l'appui au développement de solutions de mobilité telles que le co-voiturage ou le vélo en libre-service ou le développement de carburants alternatifs.
- La thématique sur **l'intégration des migrants** est reconduite sur cet appel et il sera question de mettre l'accent sur les services de santé adaptés aux maladies chroniques ou traumatismes psychologiques que peuvent rencontrer les migrants ; des actions de renouvellement urbain qui intègrent de l'infrastructure à vocation sociale (refuges, centres communautaires, services sociaux communautaires) sans créer de ghettos ; des actions spécifiques pour certaines catégories de migrants comme le sont les mineurs seuls, les femmes demandeurs d'asile ou les jeunes issus de l'immigration plus susceptibles de rencontrer des problèmes d'abandon de leur scolarité ou des difficultés d'accès à l'emploi.

Rappelons les éléments clé de ce programme : actions innovantes (concurrence très forte) sur une seule ville, aide au taux de 80%, montant de l'aide autour de 5 M€.

Plus d'informations sur les projets sélectionnés : <http://www.uia-initiative.eu/en/1st-wave-uia-projects-approved>

Plus d'informations sur le prochain appel à projets UIA : <http://www.uia-initiative.eu/en/definition-uia-topics-call-2>



Comme nous l'avons annoncé dans notre précédente lettre les « scoping papers » des workprogrammes 2018-2020 des différents défis sociétaux du programme H2020 sont quasiment bouclés.

Rappelons que ces documents fixent le cadre stratégique dans lequel les topics précis du workprogramme seront définis.

Ces documents sont aussi stratégiques dans la mesure où ils ouvrent la porte à des propositions de sujets (topics) que les différentes parties prenantes à ces objectifs doivent faire remonter auprès des représentants des États dans les différents Comités européens. C'est en tout cas l'appel qui a été lancé lors des réunions des GTN (groupes thématiques nationaux) des Défis Énergie et Climat-Ressources (Défi 5).



Sans surprise, la version quasi définitive du scoping paper **Énergie** établit les priorités suivantes :

- Global leadership in renewables : low TRL research activities for particular renewable energy sources, mid-TRL to mature and demonstrate technologies, support mechanism for first-of-kind plants
- A smart citizen-centred energy system : smart distribution and end use, smart interfaces between generation and transmission, smart cities and communities (model investments with attractive returns)
- Efficient energy use : buildings & consumers (buildings digitisation, buildings renovation, innovative demand-side energy services), industry & services, markets uptake measures (buildings and consumers, energy efficiency market uptake in industry & services, policy enabling actions for better Policy design, implémentation and enforcement, mobilising investments in energy efficiency)
- Decarbonising the use of fossil fuels



Et pour le scoping paper du Défi **Climat-Ressources** :

- Climate action in support of the Paris agreement : Policy oriented research into decarbonisation trajectories, In depth assessments of impacts, vulnerabilities and risks for enhancing resilience of human systems and ecosystems, enhancing understanding and supporting the development and use of nature-based solutions, green infrastructures and ecosystem-based approach, robust assessments on the impacts of climate change on vulnerable areas (oceans, polar regions, hot spots), underpinning science to address emerging issues and key knowledge gaps
- Circular economy : full range of product lifecycle stages, product durability, potential risks & side-effects, public acceptance and collaborative economy models. Priority areas : plastics, critical raw materials, construction & demolition, water use and reuse
- Water for our environment, economy and society : focus on the true value of water, innovative technologies, services and monitoring Tools, digital solutions, living labs and large scale demonstration projects with various water uses (industrial, urban, rural, etc.) and at various scales and integrated approaches recognizing the critical nexus between water, energy and food.
- Innovating cities for sustainability and resilience : emphasis will be on nature-based solution (with market potential) in large scale demonstration projects for air and water quality, climate adaptation and decarbonisation, human health and well-being, disaster risk reduction, etc. New types of partnerships and instruments to promote creativity, replicability and market uptake of the solutions
- Raw materials : sustainable exploitation, extraction, processing and recycling, substitution of critical raw materials (en coopération avec Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Japon, USA, Afrique du Sud, Mexique)
- Protecting and valorising our natural and cultural assets
 - Earth observation
 - Nature based solutions, disaster risk reduction and natural capital accounting: multistakeholder demonstration projects to protect biodiversity and ecosystems and increase the résilience of territories to disasters and hazards (forest fires, earthquakes) and to restore degraded lands, habitats and ecosystems. multi-hazards risk management and cascading impacts, early warning systems, potential contribution of the NBS to the circular economy and resource efficiency.
 - Heritage alive : Large scale living labs demonstration projects to design, develop, test and upscale innovative designs, strategies and heritage-led services

On remarquera que les solutions basées sur la nature ont « le vent en poupe » dans les 2 scoping paper (et à n'en pas douter dans les autres défis aussi). Seraient-ce les solutions à tous les problèmes de la planète ou le simple constat que tout le reste ne marche pas !

Par ailleurs l'approche sociale/sociétale des problématiques (avec la volonté d'avoir des projets partenariaux associant la société civile et un large éventail de parties prenantes) est très présente dans la description des objectifs. Cela supposera de la part des institutions de recherche une ouverture particulière à cette dimension et la nécessité d'associer des nouveaux types partenaires dans les projets.

La Commission privilégie en ce sens le caractère d'application des activités de R&I soutenues par Horizon 2020.

Projets européens



■ Bilan de l'appel à propositions LIFE 2016.

L'appel LIFE 2016 s'est clôturé le 26 septembre dernier avec la date de dépôt des projets intégrés.

Le tableau ci-dessous en donne la répartition des propositions déposées.

Sous-programme et volets	Europe	Avec coordinateur Français	Avec partenaire Français
Climat Mitigation	57	5	3
Climat Adaptation	51	1	6
Gouvernance Information Climat	25	4	1
Total SP Climat	133	10	10
Ressources	392	13	15
Nature	238	12	6
Gouvernance Information Environnement	94	1	6
Total SP Environnement	724	26	27
Total projets traditionnels	857	36	37
Total projets intégrés		3	

• Au niveau européen, on constate :

Une très forte diminution du nombre de propositions traditionnelles déposées, en recul par rapport à l'appel 2015 (1082 propositions) et plus encore sur l'appel 2014 (1304 propositions). Cette diminution affecte particulièrement les volets Ressources (-31%) et GIE (-20%), plus légèrement le volet Nature (-12%). Par contre le sous-programme Climat (certainement du fait d'un taux de succès des projets supérieur) voit le nombre de propositions augmenter passant de 125 à 133 (+6%).

Un total de 4209 participants aux projets (664 dans Climat, 1885 dans ressources, 1192 dans nature et 468 dans GIE) soit une moyenne de 4,9 participants par projet Life.

L'Italie (avec 258 propositions) et l'Espagne (228 propositions) représentent toujours l'essentiel des propositions déposées (56,7%), tout particulièrement dans le volet Ressources (67% des propositions).

À noter : une assez forte présence de projets issus du Royaume uni dans le volet Nature (11 propositions) – un seul dans Climat !

• Au niveau national on retiendra :

Contrairement à la tendance européenne, le nombre de propositions traditionnelles augmente passant de 31 (appel 2015) à 36 propositions ; ce chiffre reste cependant inférieur au nombre de propositions déposées en France aux appels LIFE 2014 et 2013.

Cette augmentation est sensible dans le volet Climat (de 7 à 10 propositions), légère dans le volet Nature (de 10 à 12). On constate (comme la tendance européenne) une forte diminution dans le volet Ressources (-13%).

Le nombre de propositions françaises dans le volet GIC est remarquable (+100%) et représente 16% des propositions déposées au niveau européen dans ce volet.

Pour la première année la France a déposé 3 projets intégrés (étape concept note) répondant aux critères fixés pour ce type de projets. Ces projets concernent la qualité de l'air, les déchets et la conservation de la nature.

Le montant moyen de l'aide Life sollicitée pour les projets traditionnels ressort à 2 263 802 € (pour un budget de 4 276 545 €).

21 des 37 propositions déposées ont bénéficié de l'assistance mise en place par le Ministère de l'Écologie et réalisée par Enviropea, c'est le plus fort pourcentage rencontré depuis la création de cette mission.

• **Montant des budgets et aides Life sollicitées (en euro) par les propositions françaises par sous-programme et volet :**

	Budget total	Aide LIFE sollicitée
Climat	40 421 589	21 749 921
Ressources	57 522 347	24 865 317
Nature	53 579 979	33 422 609
GIE	2 431 700	1 459 020
Total	153 955 615	81 496 867

■ Résultats de l'appel à propositions ONG 2016

Intégré dans le programme LIFE 2014_2020, l'appel ONG 2016 a vu 32 propositions de soutien aux associations européennes œuvrant dans le domaine de l'environnement retenues avec une aide moyenne de 100 000 €. Si on retrouve dans la liste les grandes ONG européennes « habituellement » présentes (telles que CEE Bankwatch, BirdLife, Climate action WWF international et Europe, Amis de la Terre, EuroParc, EEB, etc.), on remarquera l'apparition de nouveaux venus comme 2° investing Initiative (<http://2degrees-investing.org>), European association of zoos and aquaria (www.eaza.net), European Cyclists Federation (<https://ecf.com>), Slow Food (www.slowfood.com), Nature Code (<http://naturecode.org/fr>), OCEANA (<http://oceana.org>), Seas at Risk (www.seas-at-risk.org), Pesticide action network (www.pan-europe.info), justice et environnement (www.justiceandenvironment.org/home), etc.

Plus d'infos et liste complète sur <http://ec.europa.eu/environment/life/funding/ngos/index.htm>

L'appel ONG 2017 a été anticipé et a été clôturé le 28 juillet 2016. Nous en présenterons les résultats dans notre prochaine lettre.

■ Résultats H2020 Défi 5

La Commission a publié une compilation de tous projets retenus dans le Défi 5 (environnement - climat) en 2014, 2015 et 2016 (pour les projets « one stage »).

À retrouver sur https://ec.europa.eu/research/environment/pdf/research_and_innovation_sc5_projects_2014-2016.pdf

■ URBACT – réseau de Villes



7 nouveaux réseaux de villes (et 58 villes participantes) soutenus dans le cadre du programme URBACT. Un dans le volet Compétitivité des PME, 2 dans Environnement (In-Herit conduit par la ville espagnole de Baena et Re-Generation conduit par San Lazzaro di Savena en Italie avec Clermont comme partenaire), un dans Emploi et mobilité du travail conduit par Thurrock au Royaume uni, 2 dans le volet Inclusion sociale dont le **projet CIA 7** conduit par la Métropole de Lille (avec les villes d'Olomouc, Duisbourg, Séville, Bari, Pesaro, Lublin, Dublin et Larissa) et le projet URB-Inclusion conduit par Barcelone (avec Lyon Métropole comme partenaire) et un dans le volet éducation tout au long de la vie conduit par la ville belge de Gand (avec Nantes comme partenaire).

Focus sur le projet de la Métropole européenne de Lille :

Le réseau CIA 7, a pour objectif d'échanger sur la mise en œuvre de l'article 7 du règlement FEDER relatif au développement urbain durable intégré. Cet article, permet aux autorités urbaines d'être actrices de leur développement urbain à travers de nouveaux outils tels que l'axe urbain, le Programme Opérationnel urbain ou l'investissement territorial intégré. Ces outils sont utilisés différemment à travers l'Union européenne mais les écueils rencontrés sont souvent les mêmes. Ce sont sur ces écueils et sur les solutions que le projet CIA 7 souhaite échanger.

Pour plus d'information : pezelin@lillemetropole.fr

<http://urbact.eu/7-new-implementation-networks-selected>



■ Résultats Interreg Europe

Le deuxième appel à propositions du programme INTERREG Europe (ex INTERREG C) a vu le dépôt de 211 propositions (1615 participants) dont 34% pour le volet Environnement et 19% pour le volet Économie bas-carbone. Il s'est clôturé le 13 mai 2016. Les organisations publiques ont représenté 86% des participants et ceux-ci proviennent en grande majorité d'Italie, d'Espagne de Grèce et de Roumanie (40% à eux 4).

66 projets ont été acceptés (211 participants) parmi lesquels le projet MOLOC Low carbon urban morphology New urban morphologies, new governance, new challenges for cities in energy transition de la Ville de Lille, le projet CLIPPER Creating a leadership for maritime industries - New opportunities in Europe de la Région Pays de la Loire, FFWD Fast Forward Europe de l'agence de développement de Normandie, ECOWASTE4FOOD Supporting eco-innovation to reduce food waste and promote a better resource efficient economy de l'institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM). Au total 16 projets ont été acceptés dans le volet LCE et 15 dans le volet Environnement.

Plus d'infos sur <http://www.interregeurope.eu/news-and-events/news/199/second-call-projects-approved>

■ Biodiversity and Ecosystems Services in Territories of European overseas (ou programme BEST)

Dans nos précédentes lettres nous avons signalé la mise en œuvre d'une deuxième période de programmation du programme BEST (BEST 2.0) qui est pour l'instant la seule vraie incarnation du fantomatique instrument B4LIFE (biodiversity for Life) qui devait soutenir les actions de conservation de la biodiversité dans les pays Tiers. 16 projets (8 moyens et 8 petits projets) ont été retenus à l'appel 2015 parmi lesquels :

Protéger et restaurer la forêt sèche côtière de Nouvelle-Calédonie, Sauver de l'extinction les deux oiseaux les plus menacés de Polynésie française, Améliorations et Sentiers d'interprétation dans le parc national Peaks de Sainte-Hélène, Dynamique et Conservation de l'île de Tromelin.

La liste des projets financés (petits et moyens) est maintenant connue et diffusée sur le site ou au travers de la newsletter disponible à l'adresse <https://portals.iucn.org/best>

■ NER 300 à 400

Alors que la Commission reparle du programme NER 400, le bilan du programme NER 300 fait apparaître un très fort taux de projets abandonnés (plus de la moitié) après leur acceptation.

Un bilan des budgets ainsi libérés sera réalisé en décembre prochain pour être réinvestis dans le programme NER 400 qui sera alors précisé.

Plus d'infos sur les sites (toujours aussi peu « langue de bois ») www.ner300.com et www.ner400.com



Documents et Ressources



■ **Biocarburants** : Rapport de la Cour des comptes européenne sur la certification des biocarburants. L'auditeur résume le rapport ainsi : « des faiblesses affectent la reconnaissance et la supervision du système ».

À retrouver sur : <http://www.eca.europa.eu/en/Pages/AuditReportsOpinions.aspx>

■ **Biodiversité** : l'Office national de la biodiversité (future agence française de la biodiversité) a publié son bilan 2016 ; actualisation de 80 indicateurs de suivi de la biodiversité, des pressions exercées par les activités humaines et de la mobilisation de la société pour enrayer l'érosion de la biodiversité.

À retrouver sur <http://agence-francaise-biodiversite.fr/actualite/bilan-2016-de-letat-de-la-biodiversite-en-france-focus-sur-les-resultats-thematiques>



JOUE

JO C313 du 27 août 2016 : Communication de la Commission — Document d'orientation sur le champ d'application et les obligations essentielles du règlement 511/2014 relatif aux mesures concernant le respect par les utilisateurs dans l'Union du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

JO L192 du 16 juillet 2016 : Règlement concernant les conditions standards pour les instruments financiers, pour un instrument de co-investissement et pour un fonds de développement urbain (surtout pour la partie fonds de développement urbain).

JO L189 du 14 juillet 2016 : Règlement d'exécution adoptant une liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union conformément au règlement 1143/2014 ; une quarantaine d'espèces de plantes (principalement), d'oiseaux (dont le corbeau), de batraciens, d'insectes, d'écrevisses, de poissons et de mammifères (dont l'écureuil gris, le coati ou le ragondin).

Communications COM, Staff Working Document (SWD) - à retrouver sur <http://eur-lex.europa.eu/fr>

COM(2016)615 du 14 septembre 2016 : « Améliorer la réglementation : de meilleurs résultats pour une Union plus forte ».

En introduction, un aveu : « On reproche fréquemment à l'Union européenne – souvent à raison – de produire une réglementation excessive et mal écrite et de s'ingérer dans la vie des entreprises et des citoyens en fixant des règles trop abondantes et trop détaillées » (si c'est eux qui le disent !)

Ensuite, des engagements : être très visible sur les grands enjeux (stimuler l'investissement, faire face à la crise des réfugiés, renforcer les frontières, promouvoir l'innovation, construire une Union de l'énergie et lutter contre le changement climatique, lutter contre la fraude et l'évasion fiscale), améliorer la réglementation pour obtenir de meilleurs résultats (dont simplifier les règles financières de l'UE en combinant les règles applicables des différents instruments de financement de l'UE. Le texte est prudent, il précise « chaque fois que cela est possible »

Une arme fatale (la plateforme REFIT, le programme « mieux légiférer » et des experts de haut niveau) et des objectifs : « maintenir le cap, faire preuve de transparence, prendre ses responsabilités » (dommage que les affaires avec les anciens commissaires européens viennent ternir ces belles intentions).

Et pour nous une idée : si la Commission supprimait la règle absurde des 102% dans le financement LIFE – #Chiche!

COM(2016)603 et SWD(2016)299 du 14 septembre 2016 : Réexamen/révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2014-2020 – Un budget de l'UE axé sur les résultats (Cf. notre article pages 2-3).

COM(2016)581 du 14 septembre 2016 : Renforcer les investissements européens pour l'emploi et la croissance: vers une deuxième phase du Fonds européen pour les investissements stratégiques et un nouveau plan d'investissement extérieur européen.

Cette communication prévoit le déploiement d'une nouvelle phase du « Fonds Juncker » ou EFSI (European Fund for Strategic Investments) dénommé pour l'occasion EFSI 2.0. La priorité d'affectation de ce fonds sera la mise en œuvre de l'accord de Paris (mais aussi des projets en matière de défense) et il devrait être ouvert aux PME, soutenir l'entrepreneuriat social et la microfinance. Par rapport à l'EFSI 1.0, il devrait être réorienté vers les régions en transition et les moins développées de l'UE et introduire de la transparence dans les procédures de décisions et de gouvernance (il devrait !). Une assistance technique transnationale devrait être mise en place.

La Communication annonce aussi la création d'un fonds de soutien aux projets de développement dans les pays tiers (Afrique et pays de Voisinage) ; le Fonds européen pour le développement durable (European funds for sustainable development – EFSD). Ce fonds devrait fonctionner comme l'EFSI, par « effet de levier » avec une participation de l'UE de 750 M€ et une garantie sur une somme identique.

Quelques « mauvaises langues » ont rapidement fait remarquer que l'effet de levier qui permet à la Commission une opération de « multiplication des pains » (une multiplication par 11 des mises initiales) est loin d'être garanti et qu'il suppose par ailleurs que les participations des États membres et du secteur privé soient effectives. Les mêmes « mauvaises langues » ont fait remarquer que ces fonds étaient alimentés au niveau de la Commission par une ponction sur d'autres programmes (Horizon 2020 et le mécanisme pour l'interconnexion pour l'Europe).

COM(2016)558 du 7 septembre 2016 : Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la Directive 98/58 concernant la protection des animaux dans les élevages.

COM(2016)522 du 2 septembre 2016 : Rapport annuel sur les activités de l'UE en matière de R&D technologique en 2015.

COM(2016)501 du 20 juillet 2016 : Une stratégie européenne pour une mobilité à faible émission de carbone.

- Optimiser le système de transport et accroître son efficacité : mobilité numérique, redevances équitables et efficaces, promotion de la multimodalité
- Renforcer l'utilisation des énergies de substitution à faible taux d'émission dont la normalisation et l'interopérabilité en ma-

tière d'électro-mobilité

- Transition vers des véhicules à émissions nulles : voitures, camionnettes, camions, autobus et autocars
- Instruments horizontaux à l'appui de la mobilité à faible taux d'émissions : Union de l'énergie, marché unique numérique, R&D, actions en milieu urbain, politique des transports internationaux, etc.

COM(2016)500 du 20 juillet 2016 : Accélérer la transition de l'Europe vers une économie à faible intensité de carbone. Et propositions de règlement relatif à la prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie d'une part, et relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions de GES par les États membres afin de respecter les engagements de l'Accord de Paris.

Lire aussi la COM(2016)483 de ce même jour : Rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Décision 406/2009 relative à l'effort à fournir par les États membres pour réduire leurs émissions de GES afin de respecter les engagements de la Communauté en matière de réduction de ces émissions jusqu'en 2020.

Avis de marchés (JOUE série S)

JO S190 du 1^{er} octobre 2016 : Attribution du marché « soutien aux politiques potentielles mettant en œuvre les méthodes de l'empreinte environnementale (empreinte environnementale de produit (EEP) et empreinte environnementale d'organisation (EEO) » au bureau néerlandais Ecofys (pour un budget de 94 000 €)

JO S184 du 23 septembre 2016 : Avis de marché : promotion des outils et politiques d'économie circulaire (label écologique de l'UE, EMAS, marchés publics écologiques, bâtiments durables, vérification des technologies environnementales et empreinte environnementale des produits et des organisations. Offres à déposer avant le 16 novembre, budget maximum 360 k€.

JO S179 du 16 septembre 2016 : Avis de marché concernant un projet pilote visant à favoriser une économie circulaire verte en Europe grâce au renforcement des capacités, à la mise en réseau et à l'échange de solutions innovantes. Budget de 1M€, dépôt des offres avant le 28 octobre.

JO S145 du 29 juillet 2016 : Avis de marché pour le soutien à la politique de R&I dans le domaine des bio-produits et des bio-services. Un très important budget (1,93 M€) est prévu pour une période de 14 mois. Trois tâches distinctes sont prévues analyse de l'incidence environnementale des bio-produits innovants, sensibilisation à des réussites commerciales, détermination de 20 bio-produits innovants qui recèlent un grand potentiel de déploiement pour les 5 à 15 prochaines années. Date limite de présentation des offres le 30 septembre. *Cette information a fait l'objet d'un tweet d'Enviropea le 29/07/16.*

JO S143 du 27 juillet 2016 : Avis de marché de services en vue d'apporter une aide dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie thématique de l'UE en faveur de la protection des sols. Budget de 360 k€ pour une durée de 36 mois. Dépôt des offres avant le 23 septembre. *Cette information a fait l'objet d'un tweet d'Enviropea le 28/07/16.*

JO S141 du 23 juillet 2016 : Avis de marché « Mobilité et transports intelligents – soutien à l'action pour l'innovation collaborative dans le contexte du partenariat européen d'innovation pour les villes et communautés intelligentes » ; expertises techniques et financières, soutien aux réunions et échanges. Budget de 270 k€, durée de 18 mois. Dépôt des offres avant le 2 septembre. *Cette information a fait l'objet d'un tweet d'Enviropea le 28/07/16.*

Vous souhaitez être informé des avis de marché publiés au journal officiel de l'Union européenne, des Communications, Directives, Règlements et Décisions importantes pour vos activités, suivez notre compte Twitter [@enviropea](#) ou mieux encore – pour des informations directement transmises par courriers électroniques en fonction de vos centres d'intérêt et de vos projets – adhérez à Enviropea.

